

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COULIBALY DISTRIBUTION MATIERE » en abrégé « CDM »

Siège ABIDJAN ABOBO BAOULE LOT 2215 ILOT 187,
20 BP 206 ABIDJAN 20, Lot 2215, Ilot 187

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du jeudi 13 juillet 2023 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le jeudi 13 juillet 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COULIBALY DISTRIBUTION
MATIERE » en abrégé « CDM »

Objet: LA VENTE DE BARRIQUE BIO, L'INSTALLATION ET LA MAINTENANCE DE BARRIQUE BIO, VENTE D'EQUIPEMENT BTP ET DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social :- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,500,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO BAOULE LOT 2215 ILOT 187,
20 BP 206 ABIDJAN 20, Lot 2215, Ilot 187

Dirigeant(s) M COULIBALY BRAHIMA (GÉRANT), M KEITA BIRAHIMA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04047 du 13/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51434/GTCA/RC/2023 du 13/07/2023

